



Mode de fonctionnement

Championnats des régions

Cap-de-la-Madeleine

3 au 5 août 2018

Mise en contexte

Ce document s'appuie sur les principes suivants :

- Être le plus équitable possible envers toutes les régions;
- Permettre aux athlètes participant de se préparer adéquatement en vue des Championnats, plus particulièrement dans le cas d'athlètes peu expérimentés ;
- Être le plus équitable possible envers l'ensemble des athlètes prenant part aux épreuves de sélection.

Épreuves de sélection

~~Les athlètes devront avoir pris part à au moins une course provinciale en 2017 ou 2018. Nous vous invitons à consulter le calendrier provincial du secteur BMX afin de planifier votre course préparatoire.~~

Nombre d'épreuves de sélection

~~Au moins une (1) épreuve provinciale de BMX est considérée dans les critères de sélection sous l'appellation officielle de Coupe du Québec de BMX.~~

Délégation

Pour qu'une délégation puisse se présenter, la région devra avoir au minimum un entraîneur. Si la délégation a plus de 10 athlètes, celle-ci devra avoir au minimum un accompagnateur.

Mode de fonctionnement pour le pointage

Lors d'une épreuve, le pointage des deux meilleures positions de la région sera cumulé.*

La région qui totalisera le plus bas pointage, au terme des Championnats des régions, sera couronnée la région championne des Championnats des régions;

Information

Pour toute demande d'information concernant les règles de participations aux Championnats des régions, veuillez communiquer avec le responsable technique BMX de la Fédération québécoise des sports cyclistes.

Sylvain Beaudoin
514-252-3071 poste 3426
sbeaudoin@fqsc.net